

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

Présent (12) : BACQUET Valérie, BAGGIO Marine, BOUDON Gérard, GAZAIX Nicole, GIACHETTO Elisabeth, GIACHETTO Jean-Jacques, GILLET Jean-Luc, LAGACHERIE Gérald, LAUER Mathieu, PAILLETTE Claudie, SABATIER Christine, SOLAN Richard.

Absents (3) : AVRANCHE Marion, GOZAL Katy, MUSE David.

Absents ayant donné pouvoir : (3) Marion AVRANCHE à Mathieu LAUER ; Katy GOZAL à Christine SABATIER ; David MUSE à Marine BAGGIO.

Secrétaire de séance : Christine SABATIER.

Ouverture de la séance à 20h37.

INFORMATION MUNICIPALE : État récapitulatif annuel des indemnités perçues par les élus

La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 impose aux communes de publier annuellement un état récapitulatif des indemnités perçues par leurs élus, incluant les mandats exercés au sein de syndicats mixtes, pôles métropolitains ou sociétés publiques locales. Cet état, exprimé en euros brut par élu et par fonction, doit être communiqué aux membres du conseil municipal avant l'examen du budget.

Un tableau illustre les indemnités mensuelles brutes versées par la commune en 2025, avec des exemples concrets pour le maire (604,44 €) et les adjoints (234,92 € chacun), sans indemnités complémentaires en tant que représentants communautaires.

Aliénation de parcelles communales (D103, D104, D105, D107, D108) ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N°C20240409 DU 8 AVRIL 2024 Le conseil municipal a validé la vente de 4,24 hectares de parcelles communales à la SAFER Occitanie pour 21 200 €, afin de financer des mesures de compensation environnementale. Les frais de notaire et de bornage seront à la charge de l'acquéreur. Le chemin rural « Notre Dame », traversant ces parcelles, restera accessible au public et aux chasseurs. Maître Nicolas Briole (notaire) a été désigné pour représenter la commune à l'acte de vente.

Indemnités de fonction du maire A la demande du maire, le conseil a fixé l'indemnité de fonction du maire à 35,44 % de l'indice brut terminal (contre un maximum de 44,30 %), alignée sur la baisse de 20 % consentie par les adjoints. Les indemnités seront versées trimestriellement.

Compte Financier Unique (CFU) 2025 Le CFU a été adopté à l'unanimité. Le résultat de fonctionnement s'élève à +45 930,95 €, tandis que la section d'investissement affiche un déficit de -1 422,34 €. Le solde cumulé à affecter atteint 317 380,77 €.

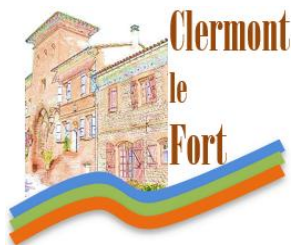
Affectation du résultat de fonctionnement 2025 Le conseil a décidé d'affecter 43 549,76 € en réserve pour l'investissement et de reporter 273 831,01 € en excédent de fonctionnement, à inscrire au budget primitif 2026.

Subventions aux associations 2026 Un total de 3 006 € a été alloué aux associations locales :

ACCA 100 € ; AURECLER 250 € ; CAMINAREM 200 € ; COMITÉ DES FÊTES 1 000 € ; COOPÉRATIVE SCOLAIRE (incluant 450 € pour un voyage) 956 € ; ITIN'ERRANCES 200 € ; MARMOTTES ET MARMOTS 100 € ; VIVRE À CLERMONT 200 € .

Taux d'imposition 2026 Les taux des taxes foncières (bâties et non bâties) et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires ont été maintenus inchangés (respectivement 37,42 %, 28,56 % et 6,28 %).

Budget primitif 2026 Le budget équilibré prévoit 700 724,89 € en fonctionnement et 1 613 294,39 € en investissement, avec un autofinancement de 45 930,95 €.



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

DÉSIGNATIONS DES CORRESPONDANTS ET RÉFÉRENTS :

Correspondant Défense : Jean-Jacques GIACHETTO.

Correspondant Tempête : Gérald LAGACHERIE.

Réfèrent Charte Intercommunale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance du Sicoval (CISPD) : Jean-Luc GILLET.

Déléguées au SIEMCA (Syndicat Intercommunal de l'École Maternelle des Côteaux de l'Ariège) : Nicole GAZAIX et Claudie PAILLETTE.

Représentants à SOLEVAL (agence locale de l'énergie et du climat en Sicoval sud-est toulousain) : Elisabeth GIACHETTO, Richard SOLAN et Nicole GAZAIX.

Représentants à l'association Confluences Garonne-Ariège (RNR) : Elisabeth GIACHETTO et Jean-Jacques GIACHETTO.

Réfèrent déontologue : Les agents du service juridique de HGI ont été désignés jusqu'en 2032.

Commission de contrôle des listes électorales : M. Jean-Luc GILLET (titulaire) et M. Richard SOLAN (suppléant).

CCID (Commission Communale des Impôts Directs) : 12 commissaires titulaires et suppléants ont été nommés, dont la maire et ses adjoints.

CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) Sicoval : M. Jean-Jacques GIACHETTO (titulaire) et Mme Nicole GAZAIX (suppléante).

CAO (Commission d'Appel d'Offre) : M. Richard SOLAN, Mme Katy GOZAL et M. Mathieu LAUER ont été élus.

CRÉATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES

***Commissions Municipales** : Les commissions municipales sont dirigées par plusieurs élus référents et effectuent les travaux de préparation et d'élaboration d'une partie des décisions municipales. Le Maire est Président de droit de chaque commission.*

ADMINISTRATION GÉNÉRALE : Mme Elisabeth GIACHETTO, Gérald LAGACHERIE, Mme Nicole GAZAIX, Mme Christine SABATIER, M. Jean-Luc GILLET, Mme Claudie PAILLETTE.

FINANCES – BUDGET : Mme Nicole GAZAIX, Mme Elisabeth GIACHETTO, Mme Marine BAGGIO, M. David MUSE, Mme Christine SABATIER.

***Commissions Municipales Participatives** : Les commissions municipales participatives sont des groupes de travail composés de représentants de la municipalité et d'administrés. Ce sont des instances de réflexion, de construction, de propositions et d'émergence de projets.*

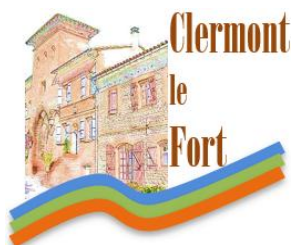
CULTURE – COMMUNICATION – FESTIVITÉS – VIE ASSOCIATIVE – SPORT : M. Jean-Jacques GIACHETTO, Mme Nicole GAZAIX, Mme Elisabeth GIACHETTO, Mme Claudie PAILLETTE, Mme Marine BAGGIO, Mme Christine SABATIER, Mme Marion AVRANCHE, Mme Katy GOZAL, Mme Valérie BACQUET, M. Richard SOLAN.

SÉCURITÉ : M. Jean-Jacques GIACHETTO, M. Gérald LAGACHERIE, M. Jean-Luc GILLET.

URBANISME – AMÉNAGEMENT – ENVIRONNEMENT – DÉVELOPPEMENT DURABLE : M. Gérard BOUDON, Mme Elisabeth GIACHETTO, M. Gérald LAGACHERIE, M. Jean-Jacques GIACHETTO, M. Richard SOLAN, Mme Katy GOZAL, Mme Claudie PAILLETTE, M. Mathieu LAUER, Mme Christine SABATIER.

DYNAMISME ÉCONOMIQUE : M. David MUSE, Mme Marine BAGGIO, M. Gérard BOUDON, Mme Elisabeth GIACHETTO, Mme Christine SABATIER.

PATRIMOINE – TRAVAUX – BÂTIMENTS – LOCATIF : M. David MUSE, Mme Elisabeth GIACHETTO, M. Jean-Jacques GIACHETTO, M. Mathieu LAUER, M. Richard SOLAN.



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2026

DYNAMIQUE SOCIALE : Mme Nicole GAZAIX, M. Jean-Jacques GIACHETTO, Mme Claudie PAILLETTE, Mme Christine SABATIER, Mme Valérie BACQUET, Mme Marion AVRANCHE, Mme Marine BAGGIO.

CADRE SCOLAIRE : M. Gérald LAGACHERIE, Mme Elisabeth GIACHETTO, Mme Nicole GAZAIX, M. Jean-Jacques GIACHETTO, Mme Marine BAGGIO, Mme Marion AVRANCHE, M. Jean-Luc GILLET, Mme Katy GOZAL, Mme Claudie PAILLETTE.

QUESTIONS DIVERSES

Madame la Maire informe l'assemblée qu'elle va participer activement au Sicoval (animation du projet territorial de soutien à l'autonomie, Service Autonomie à Domicile, portage repas, halte-répit).

Elle est également membre titulaire de plusieurs instances (Commission Administrative Paritaire(CAP C), Commission Consultative Paritaire, Commission intercommunale pour l'accessibilité, Comité social territorial, Réserve Naturelle Régionale, ConfluenceS Garonne Ariège) et membre suppléant de la Commission Administrative Paritaire (CAP A et B), du Conseil Médical (CDG31), du Conseil d'administration de l'École Régionale de la deuxième chance.

Elle précise que ces nouvelles fonctions n'affecteront pas son implication et sa disponibilité aux affaires communales.

M. Gérard BOUDON évoque le chantier d'apport de terre sur une parcelle entre Aureville et Clermont-le-Fort. Il indique, qu'une partie se trouve sur notre commune, et notamment l'entrée des camions sur la D-35. Il a également constaté l'apport de remblais (bloc de béton).

La commune n'ayant pas été destinataire d'une demande de travaux, une lettre sera adressée au maire d'Aureville pour une mise aux normes des autorisations de ce chantier qui rend accidentogène cette portion de départementale D-35.

M. Gérald LAGACHERIE informe l'assemblée qu'une séance de tournage d'un film s'est déroulée en bords d'Ariège. Il s'agit d'un court métrage d'étudiants qui devrait être diffusé à la cinémathèque de Toulouse et visionnable sur un réseau social.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heure 28.

Le Maire, Elisabeth Giachetto	Le Secrétaire de Séance : Christine Sabatier